



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 10 novembre 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	03/11/2010
Affichage	03/11/2010

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

JALADE Jacques pouvoir à PROREL Alain
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à NUSSBAUM Richard
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

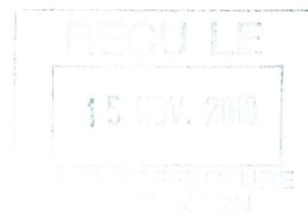
THEME : PATRIMOINE 1

OBJET : ACTIVITES SERVICE DU
PATRIMOINE – TARIFS 2011

Absents-Excusés :

JALADE Jacques, ESTACHY Monique, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Dans le cadre de la convention « BRIANÇON, Ville d'art et d'histoire », le service du patrimoine met en place un programme bisannuel de visites et de conférences.

L'objectif de la programmation 2011 est de renforcer, dans la continuité des années précédentes, l'identité du programme « Laissez-vous conter BRIANÇON » et de diversifier le public, en proposant des temps forts et en renforçant la communication en lien avec l'Office du Tourisme.

Les visites et les rencontres du patrimoine

Les différents types de visites proposées antérieurement seront reconduits.

Actions éducatives « jeune public »

Les visites et ateliers du patrimoine ont lieu en salle et/ou en extérieur et durent deux heures. Ils peuvent être ponctuels ou réguliers. Le rythme et le calendrier des séances sont à déterminer avec l'enseignant.

La visite permet l'assimilation de connaissances élémentaires sur un domaine qui sera, la plupart du temps, abordé ensuite sous la forme d'ateliers pratiques.

L'atelier allie une ou plusieurs visites thématiques et interactives de la ville à un ou plusieurs ateliers pratiques. L'atelier dure deux heures, passées dans la ville et/ou dans les locaux du service du patrimoine.

La mise en place d'ateliers du patrimoine implique une étroite collaboration entre les enseignants et le service du patrimoine de la Ville.

La classe de découverte permet d'aborder un thème au choix sous forme de visites et/ou d'ateliers sur plusieurs journées ou demi-journées réparties dans l'année.

Hors temps scolaire, l'atelier des 6-12 ans propose à chaque période de vacances des activités liées au patrimoine briançonnais d'une durée de deux heures, une ou deux fois par semaine. L'atelier est animé par un guide conférencier.

Les recettes liées aux activités du service du patrimoine seront encaissées par la régie directe du service. Compte tenu de l'augmentation des frais et du taux horaire du guide conférencier, une réactualisation du tarif des prestations est proposée pour 2011.

Prestations	Tarifs 2009/2010		Tarifs 2011	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
Visite Groupes adultes en semaine	90 €		92 €	
Visite Groupes adultes dimanche et jour férié	135 €		137 €	
Supplément visite Groupes adultes prestation langue étrangère	25 €		25 €	
Visite tarif horaire	45 €		46 €	
Tarif demi-journée semaine (30 pers. max/guide)	110 €		113 €	
Tarif demi-journée dimanche et jour férié (30 pers. max/guide/	165 €		167 €	
Tarif journée groupe adultes semaine	220 €		225 €	
Tarif journée groupe adultes dimanche et jour férié	330 €		338 €	
Visite groupes scolaires/classe	80 €		80 €	
Tarif journée scolaires/classe	177 €		177 €	
Tarif atelier pédagogique/classe	99 €		99 €	
Supplément Groupes scolaires prestation langue étrangère/classe	25 €		25 €	
Individuel semaine	5,50 €	4 €	5,70 €	4 €
Individuel dimanche et jour férié et prestation langue étrangère	6,50 €	4,80 €	6,50 €	4,80 €
Atelier des 6-12 ans (tarif unique)	6,00 €		6,00 €	
Création tarif spécifique pour les ateliers Régiments du Passé			6,20 €	
Visite spectacle	7,50 €	5 €	7,70 €	5,20 €
Carte pass-patrimoine	13,50 €	10,25 €	14 €	10,50 €
Classe du Patrimoine (tarif par enfant et par semaine)	90 €		90 €	
Exposition « la vie communale au temps des Escartons » (tarif unique à la semaine)	32 €		32 €	
Conférence (individuel tarif unique)	5,60 €		5,6 €	
Conférence (groupe)	193€		193 €	

La liste des bénéficiaires du tarif réduit s'établira comme suit :

- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires du R.S.A
- Jeunes de 12 à 16 ans & Etudiants
- Familles nombreuses (titulaires de la carte de famille nombreuse)
- Handicapés
- Groupes de 12 personnes lors des visites programmées pour individuels
- Détenteurs de la carte d'hôte de l'Office du Tourisme de Briançon.

Les billets exonérés seront destinés aux jeunes de moins de 12 ans sauf pour l'atelier des 6-12 ans.

Dans le cadre des activités hors Briançon, les frais de déplacement du guide conférencier seront facturés conformément aux termes de l'arrêté du 26 août 2008 (J.O. du 30 août 2008) portant sur les indemnités kilométriques.

La commission Culture/Patrimoine/Tourisme ayant été saisie des propositions dans sa séance du 7 juin 2010,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les propositions ci-dessus ;
- d'adopter la tarification des prestations proposées ;
- d'autoriser le Service du Patrimoine à percevoir les recettes correspondantes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gerard FROMM


TRANSMIS LE 15 NOV. 2010

PUBLIÉ LE 15 NOV. 2010

NOTIFIÉ LE